



Institut
de Formation
en Droit
Social
de Paris

Formation des membres du CSE sur les risques psychosociaux

Depuis plusieurs années, les risques psychosociaux sont au cœur de l'attention des entreprises, des salariés et de leurs représentants. Souvent évoqués, les RPS n'en sont pas moins méconnus. Trop incertains dans leurs facteurs, trop poreux à la vie personnelle et familiale, trop aléatoires dans leurs effets sur les individus, trop « *subjectifs* », on craint souvent qu'ils échappent à l'analyse ...

D'une durée d'une journée, cette formation est destinée à permettre aux représentants du personnel de mieux appréhender les risques psychosociaux, d'en identifier les facteurs et les impacts, de mesurer les obligations qui pèsent sur l'employeur et d'identifier leurs propres leviers d'action.



Durée : 1 jour (7 heures)



Public : Représentants du personnel, membres du CSE, représentants syndicaux, membres des CSSCT, représentants de proximité.



Pré-requis : Aucun pré-requis n'est nécessaire

Objectif de la formation

- ◀ **Appréhender** les enjeux liés aux RPS
- ◀ **Identifier** les différents facteurs de RPS
- ◀ **Apprécier** une démarche de prévention
- ◀ **Cerner** le rôle et les leviers d'action du CSE face aux RPS

Programme

- **Définition des risques psychosociaux et enjeux de la prévention**
 - Définition des risques psychosociaux
 - Les enjeux sociétaux, politiques et économiques des risques psychosociaux
- **Les facteurs de risques psychosociaux et leurs impacts**
 - Les 6 grandes familles de facteurs de risques psychosociaux du rapport GOLLAC
 - ▲ *Atelier : Description d'une situation concrète de travail et identification des facteurs de RPS*
 - Les impacts des RPS sur les individus
 - Le stress au travail
 - Accidents du travail, maladies professionnelles et RPS
- **La prévention des risques psychosociaux**
 - L'obligation de sécurité de l'employeur appliquée au RPS
 - Les mécanismes de dégradation
 - Les différents niveaux de prévention appliquée aux RPS
 - Les mesures et les acteurs de la prévention
 - Les outils de prévention
- **Le rôle du CSE face aux risques psycho sociaux**
 - ▲ *Débat*
 - Les informations à disposition du CSE en matière de RPS
 - Leviers d'action et points de vigilance
 - L'exercice du droit d'alerte
 - L'enquête AT/MP
 - Focus sur le harcèlement moral
 - ▲ *Cas pratique de synthèse*

Méthodes pédagogiques

- ◀ Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, vidéos, conseils ...)
- ◀ Méthode interrogative (Quiz, QCM, ...)
- ◀ Méthode coactive (débats, travaux en sous-groupe, cas pratiques, atelier ...)

Évaluations

- ◀ Évaluation pré-formative (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- ◀ Évaluation de satisfaction à chaud

L'IFDSP à vos côtés

L'IFDSP attache une importance toute particulière à l'environnement économique et social des instances et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes des représentants du personnel.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone au **01.53.82.01.00** ou **06 66 05 02 53**

ou par mail à l'adresse suivante : **contact@ifdsp.fr**

Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : www.ifdsp.fr

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés composée d'Universitaires, de médecins, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Rejoignez-nous !



Institut de Formation en Droit Social de Paris – IFDSP /// RCS Paris 828 195 933 00035 /// 106 rue de Patay, 75013 Paris /// Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755581075 auprès du préfet de région d'Ile de France